

MOTHERN

Infos

le bulletin d'information de votre commune

www.commune-mothern.eu

1er semestre - Juin 2022



*Mir wünschen Eich e schäna Summa
un àngeneme Ferie !*



Suivez-nous sur Commune de Mothern
et sur notre site www.commune-mothern.eu

PHARMACIES DE GARDE

03 juillet WISSEMBOURG
10 juillet SOULTZ SOUS FORETS
14 juillet SEEBACH
17 juillet WISSEMBOURG / SESSENHEIM
24 juillet SELTZ
31 juillet HATTEN

07 août MOTHERN
14 août HERRLISHEIM
15 août HATTEN
21 août LAUTERBOURG
28 août SEEBACH

04 septembre WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
11 septembre BEINHEIM
18 septembre BETSCHDORF
25 septembre BISCHWILLER

02 octobre WISSEMBOURG
09 octobre ROESCHWOOG
16 octobre WISSEMBOURG
23 octobre SOULTZ SOUS FORETS
30 octobre WISSEMBOURG

01 novembre WISSEMBOURG
06 novembre SELTZ
11 novembre SEEBACH
13 novembre HATTEN
20 novembre MOTHERN
27 novembre HERRLISHEIM

04 décembre LAUTERBOURG
11 décembre SEEBACH
18 décembre WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM
25 décembre BEINHEIM
26 décembre SEEBACH

Autres jours : Pour connaître la pharmacie
de garde, composez le **3237**

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence
européen : 112
S.A.M.U. : 15
Police Secours : 17

Taxis

PONS - 06 18 88 32 94
C KAM - 06 18 43 36 58

ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie
2A rue de l'Ordre Teutonique
67160 WISSEMBOURG
Accueil du public
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34
(prix d'un appel local)

Santé

Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH
12 rue de la Mairie - MOTHERN
Tél. : 03 88 94 86 65

Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à
8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale
ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/
Estelle DIETRICH
22 rue Fond - MOTHERN
Tél. : 03 88 07 12 89
Soins à domicile et consultations
au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER
1 rue des Vendanges - MOTHERN
Cabinet : 06 30 01 66 45
Port. : 06 83 90 51 11
Mme Geneviève SCHILLING
Tél. : 06 88 92 68 61
Mme Laura WAHL
Tél. : 07 85 87 63 48

Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ
Mélanie MOOG-SCHMALTZ
Vanessa KAISER
Laetitia GRIESEMER
Mathilde KOCHER
22 rue du Fond
67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT
1A route de Lauterbourg
67470 MOTHERN
Tél. : 06 82 14 31 19
Tél. : 03 88 54 29 44
Aurélien HEINTZ
Tél. : 06 63 86 98 63
Marine WEBER
Tél. : 06 11 90 58 06

Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :
03 88 86 51 43
JACOB / JUSSIEU Hatten :
03 88 80 01 56
ROLAND Beinheim :
03 88 86 31 43

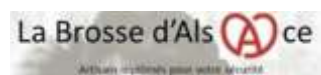
Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre
disposition.
Haut-village : à l'école maternelle
Bas-village : à la maison de la Wacht
et à la salle polyvalente

Divers

Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN
Tél. : 03 88 49 84 35



SNCF

TER Grand Est

@ f t L'Assistant 

0 805 415 415 

Le Mot du Maire



C'est avec enthousiasme et surtout plus de sérénité que je rédige ces quelques lignes. La crise sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer beaucoup ces derniers mois, le retour à la normale semble être acté et c'est avec une réelle joie que je partage ce plaisir. Je suppose que les mothernoises et mothernois que vous êtes se réjouissent de retrouver une vie associative et de participer aux différentes animations et manifestations proposées dans le village.

Au printemps dernier, le budget 2022 a été voté. Malgré une situation financière saine et après plusieurs années sans augmentation, le conseil municipal a décidé de voter une augmentation des taxes locales. Celle-ci s'explique par une forte hausse du coût des énergies, l'augmentation progressive de la cotisation au STIS (Service Territorial d'Incendie et de Secours du Bas Rhin), la prise en charge du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes par la Commune à la place de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin, la baisse des différentes dotations de l'Etat, l'explosion des prix des matières premières entraînant une hausse des coûts des fournitures et des futurs projets de construction.

Depuis le début de l'année, nous avons été confrontés à plusieurs actes de vandalisme et d'incivilités et ces réparations ou remplacements sont également des dépenses supplémentaires pour la collectivité. J'en appelle à l'attention et à la bienveillance de tous.

La vie du village suit son cours, le chantier de la mairie devrait débuter à la rentrée et au titre de la Dotation des Equipements des Territoires Ruraux, nous avons eu une subvention de 30% des dépenses éligibles à savoir un montant de 270.000 €. D'autres projets sont en réflexion et vous trouverez plus de détails à l'intérieur de ce bulletin.

Une nouveauté pour la cérémonie du 14 juillet, celle-ci se tiendra le jour même à 18h00 sur la Place de la Wacht et sera suivie par un bal des Sapeurs-Pompiers à la caserne et auquel sera associé à la tombée de la nuit un défilé aux lampions. Cordiale invitation à toute la population.

Et pour clôturer l'année en beauté, je souhaite que la fête des aînés puisse se tenir et invite d'ores et déjà les aînés de plus de 70 ans à se réserver la date du samedi 3 décembre 2022 à partir de 11h30 pour un déjeuner et une après midi récréative. Après les deux années passées, il ne fait aucun doute que l'envie de nous divertir est présente et nous serons ravis de vous proposer des animations diverses et variées.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Passez de belles vacances !

"Isch wünsch eich e scheener Summer und scheene Ferie"

Sommaire

EDITO - MOT DU MAIRE	p. 3	VIE COMMUNALE	p. 16-21
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	ETAT-CIVIL	p. 22-23
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 6-9	ENVIRONNEMENT	p. 24-27
DÉLIBÉRATIONS	p. 10-13	S'ËLSÄSSISCHE ECK	p. 28-29
TRAVAUX - PROJETS	p. 14-15	VIE ASSOCIATIVE	p. 30-36

Informations pratiques



Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :
11h00 - 12h00
14h00 - 18h00
Tél. : 03 88 54 60 22

www.commune-mothern.eu
mairie@mothern.fr

Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30
Mercredi : 16h00 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h00

Tél. : 03 88 94 64 77
bibliotheque@mothern.fr

Fermeture de la mairie au public

Durant la Kaawe : lundi 22 et mardi 23 août

En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjoints.

Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site **www.service-public.fr** ou sur **www.webadministres.net/67/Mothern**.

Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le ramener ou de le signaler en mairie.



Sous-Préfecture de Haguenau

Adresse :

2, rue des Soeurs
67500 HAGUENAU
Tél. 03 88 63 87 00

@ : sous-prefecture-de-haguenau@bas-rhin.pref.gouv.fr

Accueil général :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30

Etrangers (carte de séjour, naturalisation) :

Du lundi au vendredi : 8h00 - 11h30 (sur rendez-vous)

Autres services :

Du lundi au vendredi : 9h15 - 11h30

Fermeture : tous les après-midis

Trésorerie de Haguenau

Adresse :

2, rue Clabaub
67500 HAGUENAU

Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

Service des Impôts des Particuliers

Adresse :

3, rue de l'Industrie
67160 Wissembourg
Tél. 03 88 54 18 91

Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)

- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

Pour les paiements (espèces jusqu'à 300 € et CB) , les factures munies d'un datamatrix (QR code) peuvent être payées au :

Dépôt de pain Schneider
8, route de Strasbourg
67470 SELTZ

Horaires :

Mardi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Mercredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Jeudi : 5h30 - 12h30

Vendredi : 5h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Samedi : 6h00 - 13h00

Dimanche : 7h00 - 12h00



Relais poste chez PROXI

Retrouvez les services essentiels de La Poste chez **PROXI**, 10 rue de la Mairie à Mothern, aux horaires suivants :

Lundi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Mardi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Mercredi : 7h30 - 12h15
Jedi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Vendredi : 7h30 - 12h15 et 15h00 - 18h00
Samedi : 7h30 - 13h00



Consultation de nourrissons



Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

SELTZ :

Le 2ème lundi du mois, 14h - 17h
et le 4ème vendredi du mois, 9h - 11h30
au Centre médico-social
1b, Avenue du Général Schneider
Rdv au 03 69 06 73 79

LAUTERBOURG :

Le 4ème lundi du mois, 14h - 17h
au Centre médico-social
26, rue du Général Mittelhauser
Rdv au 03 69 06 73 77

Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :
1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



Conciliateur de Justice



Permanence :

- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<https://www.animation-fdmjalsace-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



Carte Nationale d'identité - Passeport

Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, dans les mairies des communes suivantes :

LAUTERBOURG

19 A, rue de la 1ère Armée
67630 LAUTERBOURG
RDV au 03 88 94 80 18

SELTZ

10, place de la Mairie
67470 SELTZ
RDV au 03 88 05 59 05



Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Ecole maternelle

Sécurité routière

La classe des moyens de l'école maternelle a fait une initiation à la sécurité routière avec maîtresse Nadine qui a expliqué les différents panneaux de signalisation aux écoliers.



Spectacle

Les enfants de l'école maternelle se sont rendus au spectacle organisé par les Sentiers du théâtre à Trimbach le mardi 17 mai.

L'expérience en bus a tout d'abord été très appréciée !

Sur place l'artiste a tour à tour réalisé des numéros de clown, jongleur, dompteur, magicien. Il a surtout fait rire les élèves lorsqu'il a cherché le lion...qui n'était en fait qu'une marionnette !



6

Du tennis à l'école

Depuis le 9 mai, Laurent Wenger, un moniteur diplômé d'Etat, vient les lundis après-midi sur les courts du Tennis Club de Mothern pour initier la classe de grande section de Mme Kobes et la classe de CP-CE1 de Mme Lehmann au tennis. Au programme, des jeux sous forme d'ateliers tournants qui enthousiasment les élèves et les font progresser dans la pratique du tennis. Ce partenariat entre les écoles, le TC Mothern et Laurent Wenger du TC Seltz permet aux enfants de découvrir une nouvelle activité. Au moment où se déroulait le tournoi de Roland-Garros, Mothern préparait ses futurs champions.



Donner envie d'apprendre à lire



Dans le cadre de la liaison grande section(GS)-CP, Mme Lehmann maîtresse du CP-CE1, propose tous les mardis après-midi aux GS de rejoindre sa classe à la bibliothèque pour entendre une histoire, lue par un de ses élèves. En plus, du plaisir d'entendre une lecture offerte, ce moment convivial et apprécié par tous, permet aux GS de rentrer dans un projet de lecteur en devenir et à la maîtresse de CP d'apprendre à connaître ses futurs élèves. Cette initiative est une action de plus pour que le passage au CP se fasse dans la continuité et avec enthousiasme !

Ecole élémentaire

Une rencontre avec les gendarmes

Le lundi 9 mai, les élèves de la classe de CM2 ont profité d'une intervention de la gendarmerie sur la sécurité routière. Après une leçon vidéo sur le code de la route, les élèves ont passé un test en 20 questions (QCM). La plupart d'entre eux ont réussi, personne n'a eu en-dessous de 15/20. Après cela, la classe a eu droit à une petite pause durant laquelle les gendarmes ont mis en place un parcours à vélo dans la cour de l'école. Tous étaient excités ou stressés à l'idée de le réaliser ! Puis les gendarmes appelaient les élèves pour vérifier l'état de leur vélo et voir si tous avaient l'équipement nécessaire. Après ce contrôle, les élèves ont pu se lancer sur le parcours : feu tricolore, une petite passerelle en métal, deux barres parallèles où il fallait rouler dedans, un slalom et pour finir un panneau STOP où il fallait s'arrêter et mettre le pied à terre. Pour clôturer ce moment mémorable, Monsieur Becker a pris une photo de sa classe avec les gendarmes.

Par Inès Roth et Eva Hickel



Ski de fond

En janvier, après une pause forcée de 2 ans, les classes de CE2-CM1 et de CM2 ont enfin pu à nouveau profiter de la montagne et des joies des sorties scolaires en effectuant deux sorties, cette fois-ci au Champ du Feu, afin de s'initier au ski de fond.

Sous un soleil magnifique, les élèves ont pu réaliser différents parcours de difficulté selon leur niveau, tester quelques descentes et gravir quelques pentes.

Une expérience appréciée !



7

Défi à vélo , Défi école-logique



Que le défi "J'y vais" commence !! Attention, détachez vos ceintures, descendez de la voiture et prenez vos plus belles chaussures, ne prenez plus votre bagnole pour aller à l'école. Nous les enfants les plus école-logiques, allons relever ce défi, qui pour vous les «adultes» paraît infranchissable!

Lundi 2 mai, notre challenge a commencé : nous avons pris nos vélos, skateboards, rollers, trottinettes... direction l'école.

Quelques élèves ont eu du mal à accepter ce défi et sont tout de même venus en voiture; en revanche d'autres ont eu du plaisir à venir autrement et pour certains ça ne changeait rien.

Grâce aux efforts de la majorité des élèves de notre classe de CM2, nous avons réussi à parcourir 640 km et à économiser 128 kg de CO2 en trois semaines!

Quelle réussite !! Heureusement la plupart des élèves ont joué le jeu et nous avons réussi à finir 4ème du classement !!

Par Eva et Clara



Classe verte

La majorité des élèves de la classe de CP/CE1 se sont rendus, avec la classe de CE1 de Soufflenheim, à la maison de la nature de Muttersholtz du 7 au 10 juin dernier. Ce fut une belle aventure, pleines de découvertes.

Nous avons visité une ferme dans laquelle les vaches se font traire automatiquement par une machine. Une apicultrice passionnée nous a ouvert les portes de ses ruches pour y découvrir avec émerveillement le monde des abeilles. Et nous avons également attrapé des petites bêtes de prairie et avons observé de l'eau de près.

A côté de ces ateliers encadrés, nous avons aussi appris à vivre aux côtés de nos camarades en partageant les tâches journalières telles que mettre la table, balayer le réfectoire, s'occuper des poules. Même si le soir, nous avons un pincement au cœur de se trouver loin de nos familles, nous avons su apprécier ces jours « d'école » un peu spéciaux.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de ce voyage.



Fête scolaire, 17 juin 2022

Après deux années compliquées, l'école maternelle conjointement avec l'école élémentaire renouent avec leur traditionnelle fête scolaire sous forme de kermesse pour terminer l'année scolaire comme il se doit !

8

Tous les enfants ont eu rdv à 17h à la salle polyvalente pour présenter quelques chants appris avec leurs enseignants respectifs.

Ensuite, ils ont pu s'adonner à divers jeux tels que la pêche aux canards, le lancer d'adresse, des parcours de motricité en utilisant des échasses, faire déplacer un personnage aimanté sans le toucher... Tous ces stands tenus par des parents et des anciens élèves ont connu un franc succès pendant près d'une heure et demie !

Après cela ils ont eu l'occasion de se faire maquiller par des mamans.

Bien sûr les traditionnelles tartes flambées préparées et enfournées par les parents d'élèves étaient les bienvenues pour reprendre de l'énergie. Des knacks, des bretzels et des gâteaux étaient aussi proposés.

L'école a également bénéficié de nombreux lots de tombola donnés par les commerçants locaux et les parents. Un grand merci à tous ceux qui se sont investis pour l'organisation et la réussite de cette fête. Un vrai moment convivial qui a ravi petits et grands !



Distribution de Knacks



L'année scolaire s'est achevée avec l'habituelle distribution de knacks et de Wecks par la commune le 30 juin .

Au périscolaire on s'amuse

Un temps de jeux intérieur : même les animateurs prennent le temps de réaliser un circuit avec des logos avec l'aide des enfants !

Jeux extérieur : structure de jeux en temps libre, réalisation d'un parcours d'obstacles à la demande des enfants et jeux collectifs, sous forme de relais ; l'équipe qui accroche le plus de pinces à linges a gagné !



Festifamille



Retour en images sur la préparation de notre projet de fin d'année autour du Festifamille qui a eu lieu le 25 juin 2022 à Beinheim. Notre thème était le Cirque ! Un parcours d'obstacles a été présenté aux enfants. Equilibre, concentration et souplesse étaient de rigueur.



Bibliothèque



« La meilleure manière de voyager, c'est encore de lire un bon livre ».

Cette citation de J. Claretie se trouve à l'entrée de la bibliothèque. A l'approche de l'été, que vous partiez ou non en vacances, n'hésitez pas à emprunter des ouvrages qui vous emmèneront ailleurs !

Et vous n'aurez que l'embarras du choix car 6459 livres sont actuellement disponibles. Ce chiffre très précis fait suite à l'inventaire réalisé par toute l'équipe le 9 avril dernier. Les bénévoles étaient mobilisées et se sont relayées tout au long de la journée pour ce travail minutieux.



Nouveautés

Des nouveautés vous attendent : les acquisitions régulières de la bibliothèque, les dons mais avant tout les livres mis à disposition par la Bibliothèque d'Alsace viennent enrichir et renouveler le fonds de la bibliothèque. Des livres allemands, pour adultes et pour enfants, sont également disponibles pour les germanophones ainsi que tous ceux qui souhaitent approfondir leur connaissance de la langue de Goethe.

Une étagère avec des classiques de la littérature française a été installée. Idéal pour les collégiens et les lycéens en vue de la rentrée.

Des animations

La traditionnelle Chasse aux Œufs avant les fêtes de Pâques a fait le bonheur des plus petits. Des soirées jeux de société ont également lieu tous les derniers vendredis du mois à partir de 19 heures.

Ces soirées ludiques, qui s'adressent aux petits et aux grands, reprendront à la rentrée et nous vous y attendons nombreux

Horaires juillet – août :

Lundi : Fermé
Mercredi : 16h00 - 17h30
Samedi : 10h30 - 12h00

A partir du 5 septembre :

Le lundi soir sera à nouveau ouvert de 16h00 à 17h30.
Les horaires de mercredi et samedi restent inchangés.



A noter que depuis cette année, les inscriptions à la bibliothèque sont également gratuites pour les adultes.

Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées
à l'extérieur de la Mairie et à la « Wacht ».

Séance du 21 décembre 2021

Nouvelle mairie : Présentation et validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'APD du projet de construction d'une nouvelle mairie pour un montant prévisionnel des travaux de 1 106 000€ HT (y compris démolition désamiantage et hors mobilier intérieur sauf banque d'accueil)

Ecole élémentaire « Les Bateliers » : Demande de subvention pour un projet de classe découverte sur le thème de la nature

Mme LEHMANN, enseignante à l'école élémentaire « Les Bateliers », sollicite une participation financière pour vingt-trois élèves de la classe de CP/CE1 afin de contribuer aux frais d'une classe découverte sur le thème de la nature avec nuitées à Muttersholz, organisée du 7 juin au 10 juin 2022.

Le coût de cette semaine s'élève à 235,30 €/enfant après déduction des arrhes déjà versés précédemment.

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention s'élevant à 10 € par élève représentant une subvention globale de 230 €.

Séance du 26 janvier 2022

Motion concernant les deux jours fériés du droit local alsacien-mosellan

Le droit local alsacien-mosellan prévoit expressément le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et la Saint-Etienne.

Le Conseil Municipal :

- **demande** à ce qu'il soit tenu compte du droit local en Alsace-Moselle et que soit respecté, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit de nos agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires et que la durée annuelle de travail de nos agents soit fixée à 1593 heures.

Tennis Club de Mothern : Demande de subvention pour des travaux de réfection de terrains

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'attribuer une subvention maximum de 1 200 € au tennis club de Mothern pour des travaux de réfection des terrains de tennis, représentant environ 20 % du coût total éligible. (travaux à effectuer tous les 10 ans ; le coût total éligible s'élève à 5 826 € TTC selon le devis estimatif transmis.

Club d'aéromodélisme Clément Ader : Participation aux frais d'électricité pour l'organisation de séances de vol intérieur à la salle polyvalente

Le Club d'aéromodélisme Clément Ader de Mothern occupe la salle polyvalente à raison de 3 heures par semaine les dimanches après-midi durant la période hivernale du mois décembre au mois de février (soit trois mois), pour y organiser des séances de vol intérieur.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer à 60 € (soixante euros) le forfait de participation du Club d'aéromodélisme Clément Ader aux frais d'électricité de la salle polyvalente pour une occupation d'une durée de trois mois pendant la période hivernale (du mois de décembre au mois de février) et à raison de trois heures par semaine

Ecole maternelle : Demande de subvention pour la sortie de fin d'année

Les enseignantes de l'école maternelle de Mothern sollicitent une participation financière pour la sortie de fin d'année qui aura lieu au poney club des écuries à Niederrœdern :

- le 30 juin 2022 sur la demi-journée pour les élèves de petite section
- le 1^{er} juillet 2022 sur la journée pour les élèves de moyenne et grande section.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de prendre en charge les frais de transport pour un montant de 290 €.

Séance du 15 mars 2022

Approbation des comptes administratifs 2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme Martine BALL, 2ème adjointe au Maire, vote les dits comptes à savoir :

Commune :

Fonctionnement

Recettes : 1 333 084,21 €
Dépenses : 922 431,94 €

Investissement

Recettes : 274 494,10 €
Dépenses : 505 249,93 €

Illingen/Allemagne

Fonctionnement

Recettes : 180 793,41 €
Dépenses : 149 367,62 €

Vote des taux de la fiscalité directe locale 2022

Par délibération du 11 mars 2021, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité directe locale 2021 en raison du contexte sanitaire.

Mme le Maire indique que la dernière augmentation des taux de la fiscalité directe locale remonte à 2015 et propose pour l'année 2022 de faire varier ces taux à la hausse, lesquels pourraient s'établir comme suit :

- 26,23 % pour la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties
- 51,62% pour la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
- 16,99% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Mme le Maire propose donc d'augmenter les taux d'imposition une seule fois sur la durée du mandat plutôt que de les augmenter annuellement étant précisé que la variation proposée, représenterait une augmentation moyenne de moins de 2% par an depuis la dernière revalorisation jusqu'à la fin du mandat actuel (2026).

Selon les dernières bases connues à ce jour, la recette supplémentaire attendue au budget communal serait d'environ 86 000€/an. La commune ayant perdu la taxe d'habitation qui représentait environ 66% du produit fiscal communal, une hausse des taux de la fiscalité directe locale (TFB, TFNB, CFE) génère un produit fiscal supplémentaire moins important.

- Augmentation progressive de la cotisation au Service Territorial d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin : + 13 000 €/an à horizon 2024
- Prise en charge progressive du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales par la Commune à la place de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : + 33 285 €/an à horizon 2031 (prise en charge d'1/10^{ème} supplémentaire par an jusqu'en 2031)
- Prévision d'une forte hausse du coût des énergies (fioul, gaz, électricité) : le bouclier tarifaire ne s'appliquant pas aux collectivités
- Augmentation des prix des matières premières entraînant une hausse des coûts des fournitures et des futurs projets de construction.
- Marge de manœuvre limitée pour trouver de nouvelles recettes
- Baisse drastique et continue de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat depuis 2015 (- 31 334 € de 2015 à 2021), poursuite en 2022 à prévoir en raison de la diminution de la population (1976 habitants au 01.01.2022)
- Baisse des recettes liées aux locations de la salle polyvalente du fait de la crise sanitaire non compensée par la baisse de la consommation énergétique du fait de l'augmentation du tarif de l'énergie.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de varier les taux d'imposition en 2022 et de les porter à :

- 26,23 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- 51,62% pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties
- 16,99% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

Approbation des budgets primitifs 2022 : Budget principal (Commune) et annexe (Illingen/Allemagne)

Les budgets primitifs pour 2022 proposés au vote du Conseil Municipal s'équilibrent en dépenses et en recettes aux sommes de :

Commune :

Fonctionnement : 3 304 958,47 €

Investissement : 2 883 410,37 €

Illingen/Allemagne :

Fonctionnement : 289 079,11 €

Investissement : 40 000 €

Le Conseil Municipal :

- décide d'adopter les budgets primitifs 2022 tels que proposés ci-dessus.

Comité des Fêtes : Demande de participation au nettoyage des rues après la cavalcade

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'octroyer une subvention de 1 256,94 € au Comité des Fêtes de Mothern correspondant à la totalité des frais de nettoyage des rues après la cavalcade du dimanche, 27 février 2022

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour le renouvellement et la pose de poteaux d'incendie

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours pour le renouvellement des poteaux d'incendie de la Rue de la Paix et de la Rue de l'Eglise, à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, soit 4 092,72 €

Office National des Forêts (ONF) : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes 2022

Recette brute : 41 810 €

Frais d'exploitation : - 26 550 €

Travaux patrimoniaux : - 5 230 €

Bilan prévisionnel (hors honoraires ONF) : 10 030 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2022.

Office National des Forêts (ONF) : Etat d'assiette des coupes 2023

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2023 proposé par l'Office National des Forêts. (qui sera soumis à l'approbation du Conseil Municipal fin 2022, début 2023).

Séance du 29 mars 2022

Illingen/Allemagne : Convention de mise à disposition de personnel pour la gestion de la forêt avec la Commune de Au am Rhein en Allemagne et demande de subvention

Herr Fütterer, régisseur de la forêt de Mothern à Illingen en Allemagne a fait savoir qu'il souhaitait progressivement arrêter ses missions de gestion forestière.

Ainsi, Mme le Maire a rencontré Mme le Maire de Au am Rhein en Allemagne accompagnée de l'agent communal en charge de la forêt, Herr Tobias SCHOLZ. Herr Fütterer et Herr SCHOLZ ont dressé la liste des missions et tâches à réaliser et ont estimé la charge de travail à environ 100 heures par an.

Le coût de cette mise à disposition s'élèverait à 5,5% des frais de personnel de l'agent forestier de la commune de Au am Rhein, soit environ 6 600€/an.

Le Conseil Municipal :

- **autorise** le Maire à signer une convention de mise à disposition de personnel pour la gestion de la forêt communale de Mothern à Illingen en Allemagne avec la Commune de Au am Rhein pour la période 2022-2026

- **décide** de passer la forêt de Mothern à Illingen en Allemagne sous le statut de « forêt communale »

- **autorise** le Maire à demander une

subvention auprès de l'Etat Allemand pour la gestion de la forêt de Mothern à Illingen en Allemagne en « forêt communale » d'un montant de 5 080 €.

Séance du 10 mai 2022

SIS 67 - Unité territoriale de Lauterbourg : Présentation du bulletin de renseignements annuel 2021

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du bulletin de renseignement annuel 2021 de l'Unité Territoriale 16.

L'ensemble du Conseil Municipal remercie chaleureusement le Capitaine Fabrice HOFFMANN – Chef de l'UT16 (Centre de secours de Lauterbourg), le Lieutenant Alexandre ULM - Adjoint au chef de l'UT16 et responsable formation, l'Adjudant-Chef Jonathan HOCHMUTH - Chef de la section des Pompiers de Mothern/Munchhausen pour leur présentation.

Urbanisme : Attribution d'un marché pour la réalisation d'études environnementales complémentaires (zones UE du Plan Local d'Urbanisme de Mothern secteur Neubruch, zone UE centre et autre)

12

Mme le Maire rappelle que ces études environnementales concernent les zones UE secteur Neubruch, Neuwies et autre. Elles ont pour objectif la réalisation d'un diagnostic faune et flore ainsi qu'une étude de caractérisation de zones humides afin d'avoir une connaissance du territoire. Le résultat de ces études permettra d'alimenter les réflexions à mener quant aux futures zones à urbaniser.

Le Conseil Municipal :

- **retient** l'offre de l'entreprise : Bureau d'études ECOLOR, 57930 FENETRANGE pour un montant de 16 590 € HT.

Eglise Notre-Dame de la Visitation : Travaux sur l'orgue STIEHR et convention avec le Conseil de Fabrique

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil de Fabrique de l'église catholique Notre-Dame de la Visitation de Mothern a fait savoir que l'orgue STIEHR nécessite des travaux de restauration du soufflet et de

remplacement du moteur.

Situé à l'arrière du soubassement, sous les sommiers de pédale, le soufflet présente des signes de faiblesse. De nombreuses fuites sont perceptibles et plusieurs trous dans la peau ont été relevés.

Le ventilateur actuel est devenu très bruyant et nécessite l'installation d'un moteur neuf situé dans le soubassement à proximité du soufflet, la confection d'un caisson insonorisant ainsi que d'un nouveau câblage.

Mme le Maire propose de réaliser ces travaux sous maîtrise d'ouvrage communale et de définir la participation du Conseil de Fabrique de l'église par le biais d'une convention.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de réaliser les travaux de restauration du soufflet et de remplacement du moteur sur l'orgue de l'église et de retenir l'offre de l'entreprise KOENIG de Sarre-Union pour un montant de 16 150 € HT, soit 19 380 € TTC

- **sollicite** une subvention auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace ainsi qu'auprès de tout autre organisme ou contributeur pour toute autre subvention ou participation au taux maximum

- **autorise** le Maire à signer une convention avec le Conseil de Fabrique de l'église définissant les modalités de participation de la Paroisse.

Communauté de Communes de la Plaine du Rhin :

a) **Demande de fonds de concours pour les travaux d'éclairage public de la rue de la Paix**

b) **Demande de fonds de concours pour l'aménagement d'une aire de jeux au lotissement FRECHT**

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours pour l'installation et le renouvellement de l'éclairage public de la Rue de la Paix à hauteur de 30 % du montant restant à la charge de la Commune, soit 8 006,50 €

- **accepte** le fonds de concours pour l'aménagement d'une aire de jeux au lotissement FRECHT à hauteur de 50 % du montant restant à la charge de la Commune, soit 11 399,33 €

Association des Pêcheurs de Mothern : avenant au contrat de location de pêche

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de l'association des Pêcheurs de Mothern l'a sollicité au sujet du contrat de location de pêche.

Actuellement la commune loue à l'association le droit de pêche dans les trois étangs au lieu-dit « Neubruch » et met également à disposition la parcelle section 36 n° 15 de 89,60 ares dont 25 ares étang et 64,60 ares sol contre le paiement annuel de la somme de 22,87 €.

L'association des Pêcheurs de Mothern souhaiterait la mise à disposition complémentaire d'une partie de la parcelle cadastrée section 36 n° 16, c'est-à-dire la partie de parcelle située dans le prolongement de la parcelle cadastrée section 36 n° 15 jusqu'au fossé représentant une surface d'environ 36,1 ares.

Le Conseil Municipal :

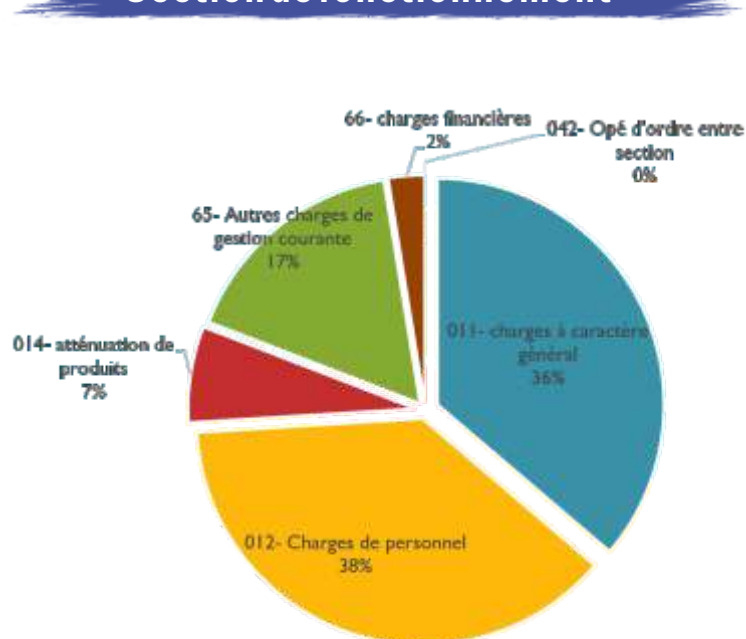
- **autorise** le Maire à signer un avenant au contrat de location de pêche avec l'association des Pêcheurs de Mothern afin de compléter le terrain mis à disposition par une partie de la parcelle cadastrée section 36 n° 16 pour une surface d'environ 36,1 ares et de porter le montant du loyer à 30 € par an.

- **donne** son accord à la mise en place d'une clôture sur la partie de parcelle supplémentaire ainsi mise à disposition, sous réserve de l'obtention d'une autorisation d'urbanisme en bonne et due forme.

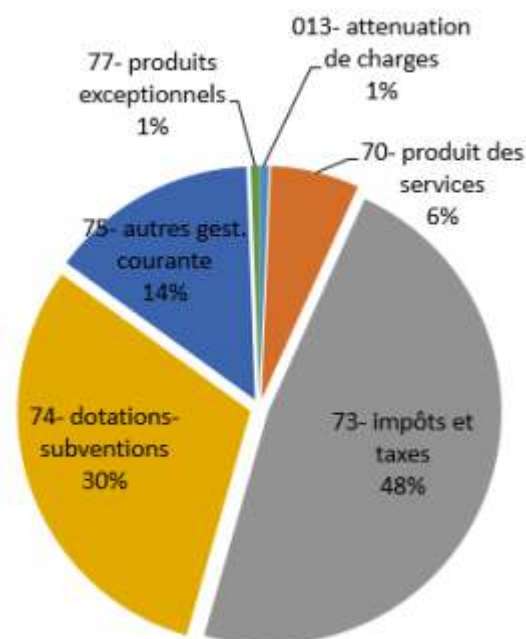
A compter du 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site Internet de la collectivité.

Néanmoins l'affichage dans les panneaux sera maintenu.

Section de fonctionnement

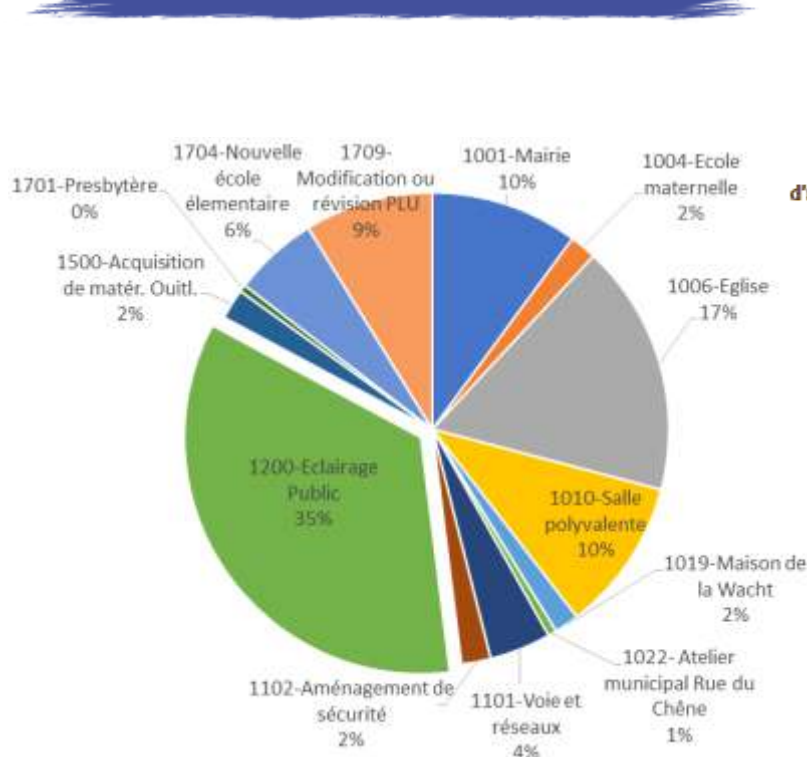


DEPENSES

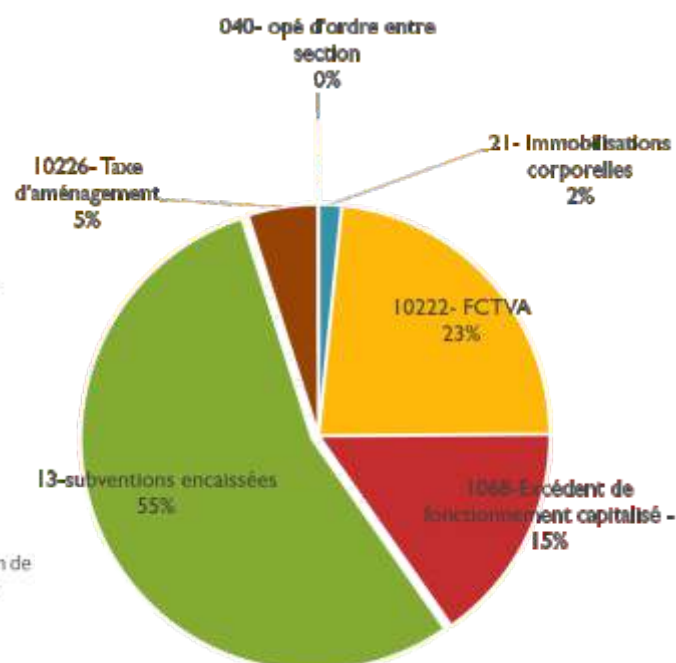


RECETTES

Section d'investissement



DEPENSES



RECETTES

Travaux et réalisations

Toit de l'atelier

Il a été constaté de l'amiante dans le toit de l'atelier communal – rue du Chêne, suite à un diagnostic dans divers bâtiments communaux.

La toiture ayant également eu des soucis d'infiltration et d'isolation, le conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de réfection. Ainsi à la fin de l'hiver, des travaux de désamiantage et de pose d'une nouvelle toiture isolée ont été réalisés.

Coût : 58.733 €

L'occasion a été prise pour réagencer l'intérieur du bâtiment et rafraîchir l'espace repos des agents techniques.



Nettoyage du Kabach

L'entretien annuel du ruisseau du Kabach a été effectué de la rue de la Vallée à la scierie Gerhard.



Installation des lettres

Sept lettres blanches en acier galvanisé blanc se dressent fièrement à l'entrée du village. La structure XL au nom de MOTHERN est arborée par des lauriers à l'arrière et un tapis de fleurs pervenches à l'avant.

Un projet pensé, développé, conçu et installé par les hommes du club bricolage. Merci à eux.



14 Entretien des chemins ruraux

La réfection des chemins ruraux a été effectuée, les trous comblés, le passage y est plus agréable.



Grottes de Lourdes

Les grands sapins qui entouraient la grotte de Lourdes affaiblis par une maladie ont dû être abattus pour une question de sécurité. Quatre platanes plateaux ont été plantés en remplacement.



Entretien des espaces verts

Au printemps les mauvaises herbes prennent rapidement de l'ampleur, cela représente des heures d'entretien et de désherbage pour les services techniques et les élus.

Des travaux d'entretiens réguliers font partie intégrante du quotidien.



Projets

Projet de construction de la mairie

Les appels d'offres ont été lancés au printemps et les marchés ont été attribués le 21 juin. Les travaux devraient commencer en septembre pour une prise des locaux vers Noël 2023.

Avec la hausse générale du coût des matériaux, le coût de l'APD de 1.106.000 € a dû être revu à la hausse ainsi le projet retenu s'élève à environ 1.170.000 €. Le projet sera subventionné par l'Etat au titre de la Dotation en équipement des territoires ruraux (DETR) à hauteur de 30% des dépenses éligibles et la Région accordera également 18.000 € dans le cadre du dispositif de soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité. Enfin, Electricité de Strasbourg devrait accorder une prime de 2 000 € pour la pose des panneaux photovoltaïques.



Projet de développement urbain à Mothern

De 2015 et 2017 plusieurs secteurs à urbaniser ont été étudiés et en 2017 le secteur du Frechtberg a été retenu. Depuis ont été menées des études environnementales et techniques. Celles-ci démontrent une complexité à mener à bien ce projet à cet endroit pour les raisons suivantes :

- Enjeux environnementaux majeurs : présence d'un corridor écologique ayant un impact fort sur l'aménagement du plateau du Frechtberg
- Position de la zone à urbaniser en déconnexion avec le reste du village
- Coûts financiers très élevés liés notamment aux remblais/déblais nécessaires à la création des accès à la zone à urbaniser
- Contexte règlementaire défavorable : incertitude sur l'étendue de la zone qui pourrait être réellement aménagée (la Loi Climat et Résilience fixe un objectif d'absence d'artificialisation nette des sols en 2050 à l'échelle nationale en commençant par une division par deux du rythme de la consommation d'espace à l'échelle nationale sur la prochaine décennie par rapport à la décennie précédant la promulgation de la loi).

Compte-tenu de ces éléments, il convient de mener une réflexion sur la poursuite des études dans la zone aux lieux-dits "In der Sechsbett/Auf der Frechtberg" et de s'interroger sur la possibilité d'explorer d'autres pistes, qui pourraient être :

- Transfert des équipements sportifs de la Neuwies vers la route du Rhin (stade d'entraînement du foot)
- Urbaniser le terrain entre le périscolaire et l'ancien foyer
- Favoriser la vente des dents creuses et la rénovation de maisons vides (privé)

Cette réflexion favoriserait la densification du village et tire profit des accès existants, a une position centrale à proximité des écoles et délocalise le pôle sportif à l'extérieur du village.

Les études pour l'élaboration du PPRI (périmètre de protection contre les risques d'inondation) et des études environnementales sont en cours (rendu final Juin 2023) car la zone concernée se trouve en zone humide, en zone inondable et dans le périmètre de protection rapproché de captage d'eau potable.

Il y aurait des contraintes mais qui pourraient éventuellement être négociables.

Nous sommes conscients qu'il y a une vraie demande de terrains de construction et que les jeunes souhaitent rester dans leur village natal. Nous y travaillons !

Malheureusement le COVID a retardé les études. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Acte de vandalisme et détériorations

Des détériorations ont été commises à la nouvelle aire de jeux de la Frecht et à l'entrée des écoles. Le garde corps ainsi que des marches de l'escalier ont été vandalisés.

Ce genre de comportement est inadmissible et surtout incompréhensible.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie pour les deux actes de vandalisme. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez été témoin de l'une des scènes.

Les espaces publics de la commune sont régulièrement dégradés, ce qui engendre des travaux et des coûts supplémentaires pris sur les deniers publics.



Nettoyage de printemps

Le traditionnel Osterputz organisé par la commission environnement et les sapeurs-pompiers a rassemblé cette année une bonne soixantaine de personnes dont beaucoup d'enfants.

Répartis en huit groupes, à pied, tracteur ou en calèche, le village et ses abords ont été ratissés à la recherche de déchets en tout genre.

Après plus de deux heures de ramassage, le volume de déchets récolté a été plus important que l'année passée. Malheureusement !

À l'issue de la collecte qui s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, les bénévoles se sont retrouvés pour une petite collation et les enfants ont reçu un chocolat.

Une action qui permet de sensibiliser les enfants au civisme et au respect de leur environnement.

Remerciements à toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps pour que notre village arbore son meilleur visage.



16 Sortie à Illingen

Avant toute chose il faut savoir que le ban communal s'étend au-delà de la frontière naturelle tracée par le Rhin ! En effet, Mothern dispose de 200 hectares en Allemagne. Ces terres se trouvent juste en face de Mothern, sur la rive droite du Rhin à la hauteur du village d'Elchesheim-Illingen.

C'est là que les conseillers municipaux ont découvert le 30 avril dernier, une forêt dense et riche de plus d'une vingtaine de variétés d'arbres. Un petit paradis choyé par Mr Fütterer, garde-régisseur et son successeur Mr Scholz.

Ces espaces forestiers sont actuellement gérés pour sauvegarder un patrimoine naturel et permettre au promeneur attentif de découvrir cette richesse. La découverte organisée ce jour-là sous forme de quiz par nos guides forestiers n'a pas été évidente. Des chênes, des hêtres, des ormes etc. à différencier et en point d'orgue de la visite de ces espaces remarquables l'arbre nommé « Die Grossmutter » dont les estimations de l'âge et de la circonférence ont fait sourire nos guides passionnés. Saurez-vous trouver la bonne réponse ?



Visite du Parlement Européen

Le mercredi 4 mai, le conseil municipal accompagné des membres de la commission Culture ont été invités par la députée européenne Anne SANDER à visiter ce haut lieu des institutions européennes qu'est le Parlement Européen de Strasbourg.

Une visite guidée a été menée par l'attachée parlementaire Caroline ce qui a permis de se rendre compte de l'importance de cette institution dans notre vie d'alsaciens et d'européens. La soirée s'est achevée par un dîner autour de la députée européenne.



Commémoration de l'armistice du 8 mai



Le dimanche 8 mai 2022, la France a commémoré le 77ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 – fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Mme Le Maire, entourée de ses adjoints, des anciens combattants et des Sapeurs-Pompiers, a procédé, après la messe célébrée à 10h00 par le Père Honoré et rehaussée par la chorale Ste Cécile, au dépôt de gerbe au monument aux morts

17

Le message de la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a été lu par Manon et Mme le Maire. Une minute de silence a été observée.

Une pensée particulière pour les victimes de guerres et ceux touchés par le conflit actuel en Ukraine.

Le tout était encadré en musique par l'Harmonie locale et suivi du verre de la paix et de l'amitié.



Les gestes qui sauvent



Remise des diplômes

Les agents communaux se forment aux gestes qui sauvent !

Le mardi 31 mai 2022, la commune de Mothern, en lien avec les Sapeurs-Pompiers du Bas-Rhin, a organisé une journée de formation « Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC1) » à destination de ses agents non formés aux gestes de premiers secours.

Lors de cette journée, 7 agents des différents services de la mairie (administratif, technique, entretien, atsems de l'école maternelle) ont pu apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours, s'entraîner à l'utilisation d'un défibrillateur, etc.

La commune remercie chaleureusement la section des Sapeurs-Pompiers de Mothern/Munchhausen pour la mise à disposition de la salle de réunion de la caserne des Pompiers de la rue de la Vallée à Mothern.



Rappel utilité sirène d'alerte

La sirène d'alerte se trouve sur le bâtiment de l'école maternelle.

Le Système d'Alerte et d'Information des Populations est opérationnel depuis la Seconde Guerre mondiale.



Chaque premier mercredi du mois à midi, on procède à un test afin de vérifier que la sirène fonctionne correctement, car son rôle est de prévenir la population d'un éventuel danger.

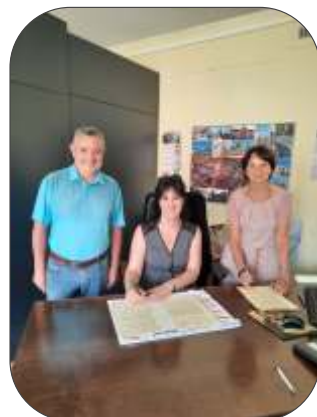
Quelle est la différence entre sonnerie test et vraie sonnerie d'alerte ? La sirène que l'on entend une fois par mois n'est qu'une sonnerie d'essai. Elle n'est pas celle prévenant d'un danger réel. Le signal officiel consiste en trois cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes, séparés d'un silence de 5 secondes.

« Une naissance, un arbre »

Depuis le 1er juin dernier, la commune de Mothern a rejoint le programme "Une naissance, un arbre" mené par l'Association des Jardins et Vergers de l'Outre-Forêt (AJVOF). Désormais, les jeunes parents se verront proposer la plantation d'un arbre fruitier ou ornemental pour marquer la naissance de leur enfant.

Comme le stipule la charte, il s'agit d'un "geste simple à la portée de chacun", mais derrière la simplicité du geste se déploie une forte dimension symbolique et environnementale. "Symbole de vie", il contribue et prend une part active à "l'amélioration du cadre de vie, au maintien de la biodiversité, à la régulation de certains problèmes environnementaux".

Ayant déjà plusieurs signataires à son actif depuis son lancement en 2020, "Une naissance, un arbre" continue de se ramifier dans l'Outre-Forêt, puisque le programme a fraîchement accueilli une nouvelle pousse, la commune mothernoise. "La municipalité a souhaité participer à cette opération écologique aux vertus pédagogiques", souligne Isabelle Schmaltz, maire de Mothern qui a signé la charte de partenariat avec l'AJVOF le 1er juin dernier.



Dès cet automne, période propice pour les plantations d'arbres fruitiers et ornementaux, les jeunes parents mothernois seront donc sollicités par courrier pour participer à cette action. Le choix de la variété sera laissé aux parents, tandis que l'AJVOF s'engage à fournir les arbres choisis à la commune. Celle-ci en fera don aux parents, qui pourront s'armer de gants et de pelles pour planter sur leur terrain, l'arbre dédié à leur nouveau-né. Pour ceux qui sont dans l'impossibilité de planter les arbres sur un terrain privé, la commune proposera leur plantation sur un terrain communal.

Informations recueillies par Nelly KOEBEL

Remerciement pour vos dons en soutien à l'Ukraine



L'annonce du conflit entre l'Ukraine et la Russie n'a laissé personne indifférent.

Nous avons conjointement avec l'association des Maires de France fait appel à vous afin d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations impactées et leur acheminer du matériel de première nécessité.

Sacs de couchage, alimentation, produits d'hygiène, médicaments... ont pu être rassemblés, il nous aura fallu au niveau de la commune faire une dizaine de trajets pour déposer vos nombreux dons au lieu de collecte, ancien local du Trésor Public que la commune de Seltz a mis à disposition pour stocker les dons provenant des habitants des 19 communes de la COMCOM de la Plaine du Rhin.

Merci à toutes et tous pour cet élan de solidarité. Vous avez fait preuve une nouvelle fois d'un formidable élan de générosité.

A Mothern aussi une famille ukrainienne a trouvé un toit et est à la recherche d'une voiture. Avis aux intéressés (possible de se manifester en mairie).

19

Dates à retenir en 2022

Fête Nationale : 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra le jeudi 14 juillet 2022 à 18h00 place de la Wacht et sera suivie d'un vin d'honneur, d'un défilé aux lampions et d'un Bal des Pompiers.

Cordiale invitation à tous.

Journée du Patrimoine : 18 septembre

Edition 2022 sur le thème « Nature et Rhin ».

Dimanche 18 septembre de 10h00 à 16h00 à la salle polyvalente.

Balade ludique : départs guidés à 10h30 et 14h00

Cérémonie du 11 novembre

À l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1918.

Remise de prix : 18 novembre

Le remise de prix pour le fleurissement et les sportifs méritants aura lieu le 18 novembre à 19h00 à la salle polyvalente.

Fête de Noël des aînés : 3 décembre

Les personnes à partir de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations avec talon-réponse parviendront début novembre.

Appels aux Mothernois

*Ensemble fleurissons notre village
pour un cadre de vie agréable et fleuri*

Le jury passera mi juillet
sélectionner les plus belles
maisons fleuries qui seront
récompensées lors
de la soirée remise des prix
du 18 novembre

A vos plants,
prêts,
planter

RECHERCHE TALENTS



FAITES DU MUSÉE LE TEMPS D'UNE APRÈS-MIDI
VOTRE SALLE D'EXPOSITION ET EXPOSEZ VOTRE
TRAVAIL !

VOUS ÊTES HABILE DE VOS MAINS, ÊTES DOUÉ EN
COUTURE, PEINTURE, DESSIN, POTERIE,
MAQUETTE ... AVEZ UN TALENT CACHÉ, NOUS VOUS
PROPOSONS DE PARTAGER VOS CRÉATIONS EN LES
EXPOSANT AU MUSÉE DE LA WACHT LORS D'UNE
PERMANENCE LE DIMANCHE APRÈS-MIDI.
INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE POUR CONVENIR
D'UNE DATE.

AVIS AUX LAURÉATS SPORTIFS QUI
NE FONT PAS PARTIE D'UNE
ASSOCIATION LOCALE



FAITES VOUS
CONNAÎTRE
EN MAIRIE
AVANT LE
30 SEPTEMBRE

Àn unser Mitberger mit elsässische Schriftsteller- oder Poesie-Tàlente:

Lenn uns Eieri elsässische
Gedichte oder Schriftsticke
zukomme, per Mail an
mairie@mothern.fr
oder direkt in de
Briefkàschte vun de
Mairie. Sie werre dänn im
e nächschte G'moine-Blättel
vereffentlicht



Concours décorations et illuminations de Noël 2022

1ère édition

*Faites briller
Mothern*

inscription et règlement
en mairie
jusqu'au 5 décembre

Passage du jury la semaine
du 11 au 17 décembre
pour élire les plus belles décorations

les 5 coups de coeur se verront
offrir un cadeau de saison

Commune de Mothern

28 rue du chêne

03 88 54 60 22

<https://www.commune-mothern.eu/>



Rappel civisme



Pour le respect du voisinage, il convient de respecter des horaires convenables et de bienveillance pour vos travaux d'extérieur.

Rappelons que chaque riverain doit désherber, nettoyer et entretenir le trottoir devant son habitation.
Il en est également de la responsabilité de chacun, d'entretenir les abords directs des tombes familiales au cimetière.

« Un village plus beau, c'est l'affaire de tous ».



Le carnet

Ils nous ont rejoints...

Lény MOULLIET

Le 13 septembre 2021
Fils de Nicolas MOULLIET
et de Sabrina BRÄUER

Lina WOLFRAM

Le 26 décembre 2021
Fille de Matthias WOLFRAM
et de Pamela BECHT

Mike SEFC

Le 18 janvier 2022
Fils de Marian SEFC
et de Stela FABRYOVA

Lucien RUSCH

Le 20 janvier 2022
Fils de Laurent RUSCH
et de Julia WEGER

Maé AJMAL

Le 26 mars 2022
Fils de Maamoon AJMAL
et de Marjorie SCHMALTZ

Alexis ZINCK

Le 19 avril 2022
Fils de Aurélien ZINCK
et de Séverine HERTLEIN

Lola NEICHEL

Le 4 mai 2022
Fille de Olivier NEICHEL
et de Laura FRITZ

Matthew HERTRICH

Le 27 mai 2022
Fils de Steve HERTRICH
et de Magali HOCHMUTH

Salomé JUND MEY

Le 31 mai 2022
Fille de Vincent MEY
et de Amélie JUND

Louis OESTERLE

Le 12 juin 2022
Fils de Marc OESTERLE
et de Li-Hsuan CHUNG

Loan ISINGER

Le 17 juin 2022
Fils de Loïc ISINGER
et de Carmen GERHARD



*Tous nos vœux de bonheur
aux heureux parents*

Ils se sont unis...

Jessica HAAS et Samuel MULLER

Le 18 juin 2022

Toutes nos félicitations aux époux



Ils nous ont quittés...

Othon BAUMANN - 89 ans

Le 17 décembre 2021 à Wissembourg

Marguerite DECK née WEISSENBURGER - 88 ans

Le 21 janvier 2022 à Wissembourg

Armand Auguste JOERGER - 92 ans

Le 6 février 2022 à Wissembourg

Georges GROSS - 70 ans

Le 4 février 2022 à Strasbourg

Philippe DECK - 88 ans

Le 25 février 2022 à Haguenau

Léonie HEINTZELMANN née FRITZ - 89 ans

Le 22 mars 2022 à Wissembourg

Marie SCHILLING née ZINCK - 85 ans

Le 23 mars 2022 à Haguenau

Marie Madeleine MEYER née HEINTZELMANN - 92 ans

Le 26 mars à Wissembourg

Lucie MEYER née SCHMALTZ - 93 ans

Le 29 mars 2022 à Betschdorf

Robert KLEIN - 61 ans

Le 6 avril 2022 à Mothern

Jean-Paul WEISS - 73 ans

Le 10 avril 2022 à Mothern

Edeltraut SCHAUNGER née SCHWIERTZ - 74 ans

Le 9 mai 2022 à Mothern

Joseph KNAUB - 71 ans

Le 14 mai 2022 à Haguenau

Vincent BENDER - 62 ans

Le 18 mai 2022 à Strasbourg



Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil

Anniversaires 3ème trimestre 2022

95 ans	le 03 juillet	WEISSENBURGER née FRITZ Emma
92 ans	le 21 août	RUCK Edmond
92 ans	le 22 août	HOCHMUTH née WEISS Marguerite
89 ans	le 30 juillet	GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe
88 ans	le 10 septembre	BENDER Albert
88 ans	le 19 septembre	KNAUB née FRITZ Anne
87 ans	le 15 juillet	WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
86 ans	le 22 août	KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
86 ans	le 27 septembre	SCHALLER André
85 ans	le 06 juillet	IMBERY Roger
85 ans	le 09 juillet	VOGEL née SCHEURER Madeleine
85 ans	le 13 août	GERHARD née MEYER Marie-Hélène
85 ans	le 21 août	HEMBERGER Charles
85 ans	le 07 septembre	KNOERR Xavier
84 ans	le 01 juillet	SCHMITT Alphonse
84 ans	le 07 juillet	SCHMITT née SCHAUNGER Marie
83 ans	le 22 juillet	KOEBEL née SENGEL Madeleine
83 ans	le 22 juillet	ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
83 ans	le 09 août	KOEBEL Léon
83 ans	le 02 septembre	WEISS Raymond
82 ans	le 02 septembre	STRASSER François
81 ans	le 08 juillet	SCHEHR Aloyse
81 ans	le 08 juillet	SCHEHR Alphonse
81 ans	le 26 juillet	BENDER Benoît
81 ans	le 06 août	MEYER née HEINTZELMANN Anne
81 ans	le 23 août	MULLER née WEISS Elisabeth
81 ans	le 02 septembre	HEIDEIER Alfred
81 ans	le 06 septembre	FETTIG Alphonse
81 ans	le 13 septembre	RUCK née BALL Adèle
80 ans	le 08 août	SCHREINER Alphonse
80 ans	le 13 août	SCHREINER née KIEFER Marie Thérèse
80 ans	le 28 août	PHILIPPS née JOERGER Hélène



Anniversaires 4ème trimestre 2022

23



*Tous nos vœux
de bonne santé à nos aînés*

92 ans	le 22 octobre	SCHEHR née BUHLER Georgette
92 ans	le 19 novembre	MEYER née HAGER Marie
91 ans	le 24 novembre	SCHALLER née SEITHER Elise
91 ans	le 23 décembre	MEYER Eugène
89 ans	le 27 novembre	ULM née HOCHMUTH Sophie
88 ans	le 18 novembre	FETTIG née MEYER Elise
88 ans	le 10 décembre	SCHMALTZ née WAHL Léonie
87 ans	le 03 octobre	ENGLENDER Roger
87 ans	le 04 novembre	BOCK Charles
87 ans	le 06 novembre	SCHREINER née MOOSMANN Alma
87 ans	le 29 décembre	ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
86 ans	le 24 octobre	FRITZ Antoine
86 ans	le 25 octobre	BAUMANN Théodore
86 ans	le 28 octobre	SCHMITT née HOLTZER Marguerite
86 ans	le 30 novembre	WEISSENBURGER née BORD Louise
85 ans	le 01 novembre	JOERGER née MEYER Rose Marie
85 ans	le 08 décembre	BORD Robert
84 ans	le 04 octobre	IMBERY François
84 ans	le 21 novembre	DECK Lucien
84 ans	le 13 décembre	SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
82 ans	le 09 octobre	BORD née ARNOLD Rose
81 ans	le 03 décembre	SCHEURER Michel
81 ans	le 08 décembre	WEISSENBURGER née MOLIQUÉ Marie Thérèse
81 ans	le 20 décembre	SCHALLER Alfred
80 ans	le 12 octobre	HAGER Léon
80 ans	le 29 octobre	AMANN Robert

Déchetteries

Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

Lauterbourg :

03 88 94 83 80

Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au 31 mars
du mardi au samedi
de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Wintzenbach :

03 88 86 55 51



Report de collecte



Voici le calendrier des reports de collecte des ordures ménagères du 2ème semestre 2022.

Le SMICTOM rappelle la nécessité de sortir les bacs **la veille** de la collecte.

Jeudi 14 juillet - Fête Nationale :

la collecte du vendredi 15 juillet est reportée au samedi 16 juillet

Lundi 15 août - Assomption :

la collecte du mercredi 17 août est reportée au jeudi 18 août

la collecte du vendredi 19 août est reportée au samedi 20 août

Mardi 1er novembre - Toussaint :

la collecte du vendredi 4 novembre est reportée au samedi 5 novembre

Vendredi 11 novembre - Armistice :

la collecte du vendredi 11 novembre est reportée au samedi 12 novembre

Lundi 26 décembre - Saint-Etienne :

la collecte du vendredi 30 décembre est reportée au samedi 31 décembre



• Les déchets de préparation de repas
Épluchures, restes de fruits et de légumes, coquilles d'œufs, marc de café et thé avec leurs filtres en papier.



Penser à vos animaux familiers avec les restes de cuisine !

• Les déchets de jardin

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, brindilles hachées menues, ...
en petite quantité :
tontes de gazon, cendres froides, papiers absorbants de cuisine et journaux.



Des composteurs sont en vente auprès de votre Communauté de Communes.



Il est strictement interdit de brûler ses déchets !



• Associations, vides greniers, Gratis'Sel, sites (donnons.org, leboncoin, ...) pour vos livres, vêtements, jouets, appareils en état de marche, ...

• Repair café, services après-vente, professionnels locaux (couturier, cordonnier, ...) pour remettre en état vos chaussures, habits, vélos, appareils ménagers, ...

• Je fais preuve d'imagination pour moins de déchets (customisation de meubles ou vêtements, scrapbooking/créacollage ...).

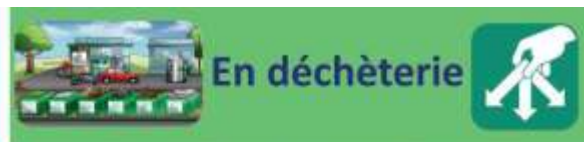
• J'achète en fonction de mes besoins.

• J'adopte les éco-attitudes (sac ou cabas pour faire mes courses – je repère les écolabels – je préfère les produits frais ...).

• Je passe du jetable au durable : piles et cartouches rechargeable, boîte à goûter ...).

• Je donne une nouvelle fonction à mes emballages (bocaux pour les confitures, boîtes pour congeler ou ranger ...).

• J'entretien régulièrement mon matériel : chaîne et freins de mon vélo, peintures des volets, ...



• Sont acceptés



• Pâture (ne concerne pas les déchèteries de Beinheim, Betschdorf, Hatten et Wintzenbach)
• Mobilier (ne concerne pas les déchèteries de Betschdorf et Hatten)
• Déchet Diffus Spécifique DDS (ne concerne pas la déchèterie de Beinheim)

Horaires d'ouverture des déchèteries :

du mardi au samedi
Été : du 01/04 au 30/09 : 9h à 11h45 et 14h à 17h15
Hiver : du 01/10 au 31/03 : 9h à 11h45 et 13h30 à 16h45



• Ne sont pas admis



Opération récupérateurs d'eaux pluviales

Suite au succès des actions menées en faveur de la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) avec la mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie sur la période 2017-2019, la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle ([SDEA](#)), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM), lancent à nouveau l'opération « Déraccordement et récupération des eaux de pluie ».

Qu'est-ce que l'opération « Déraccordement et récupération des eaux de pluie » ?

L'opération « Récupération des eaux de pluie », c'est faire l'acquisition d'une cuve de récupération des eaux de pluie à un tarif réduit. Grâce à la CCPR et l'AERM vous pouvez bénéficier de 80% d'aides pour l'acquisition de cuves de rétention d'eau de pluie, parmi une sélection de modèles adaptés à vos besoins.

Qui est concerné par l'opération ?

Tous les habitants des communes de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Quels sont les objectifs de l'opération ?

Avec environ 70% de la surface totale de la CCPR contribuant au ruissellement des eaux pluviales (essentiellement toiture), les surfaces privées représentent un complément important aux actions déjà portées par la CCPR pour résoudre les problématiques constatées et se soustraire à des travaux coûteux qui auraient un impact significatif sur la redevance assainissement.

Les objectifs sont :

- Réduire de la charge hydraulique des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration ;
- Limiter des débordements du réseau et la pollution du milieu naturel par temps de pluie ;
- Lutter contre le changement climatique (recharge des nappes, ...)

Quels sont les avantages d'installer une cuve chez moi ?

Pour l'usager, les avantages sont multiples :

- Arroser naturellement mes espaces verts
- Remplir un bassin
- Laver mon matériel de jardinage
- Faire des économies d'eau
- Valoriser l'eau qui tombe sur ma parcelle (jardin de pluie, mare, ...)
- Participer à la lutte contre le changement climatique...

Comment obtenir une subvention ?

Pour bénéficier de cette aide, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription et de vous engager à déconnecter totalement ou partiellement vos descentes de gouttière du réseau d'assainissement. Cette action peut naturellement s'associer à d'autres aménagements favorisant l'infiltration des eaux de toiture tels qu'un jardin de pluie, un puits ou une tranchée d'infiltration.

Pour plus d'informations sur l'opération, vous pouvez contacter :

Benjamin Fabre – Technicien SDEA

06 22 32 16 58

benjamin.fabre@sdea.fr



Infos moustiques

Lutter contre les moustiques avec nous !

Le Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est l'opérateur public de démoustication dans le Bas-Rhin. Sa mission est de limiter la nuisance due aux moustiques dans le respect des milieux naturels. Il organise pour ses collectivités membres des traitements biologiques anti-larvaires. Il est aussi chargé de la surveillance des espèces invasives en particulier du moustique tigre *Aedes Albopictus* dans le département. Le siège administratif du SLM67 se situe à la mairie de Lauterbourg.

La phase aquatique du cycle biologique des moustiques

Les femelles moustiques pondent leurs œufs à la surface de l'eau, sur un support vertical ou sur le sol d'une zone inondable. C'est ce que l'on appelle des gîtes larvaires. Au contact de l'eau, les œufs éclosent et donnent naissance à des larves. Ces larves se développent dans l'eau pendant une à deux semaines pour évoluer, à terme, en moustiques adultes et piqueurs. Remarque : plus il fait chaud et plus le développement larvaire est rapide.

Certains moustiques se développent en milieu naturel et d'autres en milieu urbanisé. Ces derniers colonisent tous types de contenants artificiels susceptibles de retenir de l'eau pendant plusieurs jours.

On appelle communément « moustiques domestiques » les espèces de moustiques qui se développent dans nos jardins. Les moustiques domestiques pondent des œufs régulièrement à la surface de l'eau ou sur les bords des contenants d'avril à octobre.



Les jardins regorgent d'une multitude de gîtes larvaires : fûts de récupération d'eau de pluie, seaux, arrosoirs, coupelles de fleur, jardinières, vases, pneus, verres, cendriers, jouets pour les enfants, bâche, etc. Tout ce qui peut retenir de l'eau pendant plusieurs jours constitue un gîte potentiel.

Mothern est membre du Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67). Des pastilles de Bti (*Bacillus thuringiensis israelensis*), un produit anti-larvaire qui cible les larves de moustiques, sont disponibles dans votre mairie. Une pastille de Bti permet de traiter un contenant de 50 litres. Le Bti doit être ingéré par les larves pour être actif. L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage et n'est pas toxique. Ce produit a une durée d'efficacité limitée, de l'ordre d'une semaine.

26

À partir de 2022, un autre produit à base de Bti sera fourni aux collectivités membres du SLM67. Il s'agit d'un morceau de tissu 100% végétal en fibre de lin imprégné de Bti qui est efficace pendant 4 mois. Le dispositif en lin doit être placé à la surface de l'eau de certains contenants, comme les fûts de récupération d'eau de pluie. La diffusion du Bti est alors progressive.

D'autres méthodes physiques permettent de limiter les sites de ponte des moustiques qui peuvent être nombreux dans vos extérieurs. Des gestes simples permettent de limiter la prolifération des moustiques dans votre jardin.

Il faut éliminer tous les accès à l'eau aux moustiques :

- Mettre à l'abri de la pluie ou retourner tous les objets présents à l'extérieur qui peuvent retenir de l'eau : seaux, brouettes, arrosoirs, jouets d'enfant, pneus, etc.
- Changer au moins une fois par semaine l'eau des objets qui restent à l'extérieur : coupelles de fleurs, vases, gamelles, abreuvoirs pour les oiseaux, etc.
- Couvrir hermétiquement les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle adapté ou une moustiquaire et un tendeur. Les moustiques sont très petits et sont capables de passer par le moindre petit trou. Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, toits-terrasses, etc.).

L'utilisation des pastilles et du dispositif en lin est donc réservée aux gîtes non supprimables comme les bondes dans les cours, les réservoirs ou les fûts difficiles à recouvrir hermétiquement à l'aide d'une moustiquaire par exemple.

Bons gestes et environnement

Pour tout jardinier, il est indispensable de récupérer l'eau de pluie pour arroser le potager. Pour empêcher l'accès du moustique à l'eau, il suffit simplement de recouvrir de façon hermétique les récupérateurs d'eau de pluie.

Par ailleurs, les points d'eau pour les animaux peuvent être conservés tout en respectant scrupuleusement les bons gestes pour empêcher le développement de larves dans ces types de gîtes à savoir changer l'eau deux fois par semaine au minimum.

Mme Christelle Bender, directrice technique du Syndicat de Lutte contre les Moustiques est venue le présenter lors de la dernière réunion du conseil municipal. Merci à elle pour toutes les informations communiquées.

Permanence arbres fruitiers



Cette année encore la campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

La subvention accordée par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin de l'ordre de 2/3 sera applicable pour un maximum de 5 arbres.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht :

- samedi 10 septembre de 10h à 12h

- lundi 19 septembre de 19h à 20h.



Urbanisme

Dématérialisation des demandes d'urbanisme

27

Vous envisagez d'agrandir votre maison en la surélevant ou en construisant, par exemple, une véranda ou un garage ? Vous projetez de construire un abri de jardin ou une piscine ? Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez choisir de déposer votre permis de construire et plus largement votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis d'aménager, permis de démolir...) par voie électronique pour la réalisation de vos travaux (construction ou extension, ravalement, clôture, abri de jardin, fenêtres, panneaux solaires...).

En partenariat avec le ministère de la Transition écologique et solidaire, Service-Public.fr offre désormais un nouveau service en ligne.

L'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme (ADAU) vous permet, que vous soyez particulier ou professionnel, d'être guidé pas à pas pour constituer un dossier complet intégrant l'ensemble des pièces complémentaires attendues. Cette démarche permet à ce titre de réduire les risques de rejets de dossier, de contentieux et toute autre difficulté liée à une demande d'autorisation d'urbanisme, grâce à une meilleure complétude des dossiers transmis.

La démarche se déroule en 6 étapes :

1. Vous renseignez le lieu de vos travaux : vous pouvez désigner précisément la parcelle concernée sur une carte interactive réalisée par l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière).
2. Vous décrivez votre projet en répondant à une série de questions.
3. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
4. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
5. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne (Cerfa) finalisé et automatiquement pré rempli.
6. Si votre commune est raccordée à ce téléservice, vous pouvez télétransmettre le dossier.

S'Èlsäsische Eck

S'Läwe isch e Rois

M kommt üff D'Welt un setzt sich in de Zügg
 Wù de Bàbbe un D'Màmmè schùn hùckt
 Sie fàhren mit uns e Stìck
 Un nà lenn'se uns ganz elloi zerick
 So schnell fageht dess Glick
 De Moment kommt wù se aussteije minn
 Blos e so Eltare gíbt's nimm
 Awer unsa Rois geht weita
 Uhne Sie, leida
 De Zügg fàhrt üff seim Glois
 Un annare Laid gehen mit uns üff D'Rois
 A die sinn oach wichtich
 Denn, à die màche uns glicklich
 Kàmràde, Fawande un Kinna dùhn'se hoise
 Un die dùhn weita mit uns roise
 Ab un zù steijen manche aus
 Sie machen sich do nix draus
 Manche fàhlen oim, manche nitt
 Es isch e so, wàs witt
 Manche gehen oifàch foatt
 Uhne e Woatt
 Manchmol isch's oach hoatt

Uff däre Rois trefft'ma àlles, zù àlle Zeite
 Hoffnung, Glick un Leide
 Laid wù komme im stille
 Un wù unsarem Läwe viel Glick bringe
 Mir dùhn die Rois nitt g'stälte
 Mir miehn'se blos fawälte
 Prowiere däss es àlle güt geht
 Un nieme im Foadegrund steht
 Mir sinn fa àlli do, fa àlli hilfsbereit
 Zù jedare Zeit
 Wie lang sinn mir in dem Zügg drin?
 A mir wisse nitt wann däss mir aussteije minn
 Drùm mien mir lùje däss die Laid ùm ùns rùmm
 glicklich sinn
 Un froh weita roise kinn
 Un e schêna Andenke hinna lässe
 Anstätt hännle ùn hässe
 Un dùhn ùns am End D'Annare winke
 Daf'ma kei Trauer empfinde
 Wenn ma à wois
 Däss es S'End isch vun de Rois.

Bernard Weinhard

28

“ Qui suis-je ? Wer bìn ich ? Wie heiss ich ? ”



Relie les noms alsaciens des animaux
 à leur représentation.



Le rhinocéros



Le phoque

D'r Haifisch

D'r Gorilla

D'r Issbar

D'r Kakadu

D'r Leeb

's Nilpfard

D'r Schwartwàl

D'r Seehünd

D'r Tiger

's Wàlross

D'r Elefànt

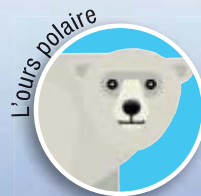
D'r Nàshorn



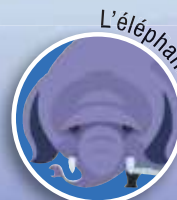
Le tigre



L'orque



L'ours polaire



L'éléphant



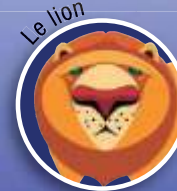
Le morse



Le gorille



Le requin



Le lion

Solution : D'r Haifisch : le requin / D'r Gorilla : le gorille / D'r Issbar : le cacatoès / D'r Kakadu : le cacatoès / D'r Leeb : le lion / D'r Nilpfard : l'hippopotame / D'r Schwartwàl : l'orque / D'r Seehünd : le phoque / D'r Tiger : le tigre / D'r Wàlross : le morse / D'r Elefànt : l'éléphant / D'r Nàshorn : le rhinocéros.

OLCA

OFFICE POUR LA LANGUE
 ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE

S'Rezept :



*Unser Großmuttere kenn immer Einfäll g'hätt,
däss jo nix im Obschtgoarde verderbt (Zutäte kenne je noch vorhandem
oder Saison ausgetauscht werre)*

*Battelmann isch a ganz einfaches anti-gaspi Rezept
vum Grill-Owet vum Gescht isch noch e Baguette iwarig
es hänge noch viel Kasche uff'm Bän
Eier, Milch, Zucker & Zimt hemmer sowieso immer do.*

Ingrédients :

POUR UN BETTELMANN (DANS UN MOULE À MANQUÉ DE 26 CM DE DIAMÈTRE)

- 500 g de pain rassis ou restes de brioche, männele, Kouglof etc..
- 60 cl de lait chaud
- 1 gousse de vanille
- 180g de sucre
- 4 oeufs
- 3 c à s de schnaps
- 2 c à s de cannelle
- 600 g de cerises (pommes ou autres fruits)
- 80g de raisins trempés dans le kirsch (facultatif)
- 3 c à s de chapelure
- 1 c à s de cannelle

Préparation :

Découpez le pain et/ou vos restes de brioches en tranches et mettez-les dans une jatte.

Faites bouillir le lait avec la gousse de vanille fendue. Versez le lait chaud sur le pain et laissez-le tremper pendant 30 minutes pour le faire ramollir.

Pendant que le pain ramollit, dénoyauter les cerises. Ecrasez ensuite le pain ramolli à la fourchette.

Ajoutez le sucre, 1càs de cannelle, le schnaps, les raisins secs (facultatif) et les jaunes d'œufs. Mélangez.

Ajoutez les fruits et mélangez à nouveau.

Battez les blancs d'œufs en neige ferme et ajoutez-les délicatement à la pâte.

Versez votre appareil dans un moule à manqué beurré et fariné. Mélangez la chapelure et la cannelle.

Saupoudrez-en sur le dessus. Parsemez le beurre en petits morceaux sur toute la surface. Faites cuire 60 minutes dans un four préchauffé à 180 °C.

Bon appétit!

Vie associative

FESTIFOOT
FESTIVAL DU FOOTBALL ASSOCIÉ DU FC MOTHERN

Restaurations les 5 Soirées -
Dimanche midi Couscous **17€ / pers**
uniquement sur réservation
au **06 79 97 47 07**

Mercredi 27 au 31 Juillet 2022

Mercredi 27 Juillet 2022
19H00 SV LINX – FR HAGUENAU

Jeudi 28 Juillet 2022
19H00 US OBERLAUTERBACH 1
SV OTTENAU

Vendredi 29 Juillet 2022
19H00 US OBERLAUTERBACH 2
FC STEINSELTZ

Samedi 30 Juillet 2022
16H00 FC DURRENBACH
FC NIEDERLAUTERBACH

Dimanche 31 Juillet 2022
10H00 FC MOTHERN 2
US WIMMENAU

14h00 FC MOTHERN – FC SELTZ

16H00 ASC BIESHEIM
FA ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Tarte Flambée
Chez Raph

FC MOTHERN FESTIFOOT 2022



En 2022, le club d'aéromodélisme reprend ses habitudes.

Le week-end du 6 et 7 août aura lieu sa fête annuelle. Ce sera une édition spéciale. En effet, nous avons profité de la trêve forcée pour réaliser quelques travaux. Voici quelques mots-clés pour vous donner envie de partager ce moment avec nous :

Samedi soir : discours, inauguration, tartes flambées à volonté, on fait la fête avec le duo Valery's

Dimanche : début des festivités à 11h, apéritif, soleil d'été, assiettes succulentes, démonstrations spectaculaires, boissons fraîches, etc..

Le mois d'août commence bien, nous sommes heureux de vous retrouver !

30

Soirée PAELLA

Samedi 20 Août 2022
Club House FCM

à partir de 19h

Date limite de réservation : le 17 Août 2022

Adulte 19 € avec Glace
enfant moins de 12 ans : 10 €

1 sangria offerte !

Uniquement sur réservation
Au: 06.79.97.47.07

Grillades à disposition

FC MOTHERN

COMMUNE DE MOTHERN

Atelier Land'Art

JOURNÉE DU PATRIMOINE
Dimanche 18 SEPTEMBRE 2022
DE 10h à 16h
Salle polyvalente

PATRIMOINE DURABLE
« Nature et Rhin »
Balade ludique
Départs guidés à 10h30 & 14h00

Eau RHIN
Lavoir

Patrimoine
Forêt
Bois
Ecorce

Bateler Navigable
Canal à chaudière
Poisson



Grande Fête de la bière
Samedi 1^{er} Octobre
A la salle polyvalente
Sur réservation au 06 61 14 69 25
ou auprès d'un membre du MC Mothern

A.M.P de Mothern

Marche de Noël
Dimanche 18 décembre 2022



RV : AMP Neuwies
Départ : 9h30 - Tous ensemble - env. 10 kms

A l'arrivée au Club House,
vous aurez la possibilité de déguster
la fameuse Goulasch soupe de Helga
Prix: 8,00€ (uniquement sur réservation)

*Cartes disponibles pour la soupe au Club-House de l'AMP
tous les dimanches de 11h à 13h et les mercredis à partir de 14h
(Places limitées)*

Club de Gymnastique - Mothern

Gymnastique douce
Le mercredi
19h – 20h
Rentrée mercredi 7 septembre 2022
50€

Aérobic
Le jeudi
19h – 20h
Rentrée jeudi 8 septembre 2022
50€

Zumba Kids
Le mercredi (selon inscriptions – dès 7 ans)
16h30 – 17h30
17h35 – 18h35
Rentrée:
Mercredi 7 septembre 2022
95€

Contacts:
Angélique Muller 03 88 80 81 47
Sylvie Mazerand 03 88 94 33 39
Myriam Masrour 06 69 22 03 76
(Zumba Kids)



Après 2 années compliquées où il n'y avait quasi aucune compétition, le club a eu le plaisir de voir une équipe de jeune 11/12 ans défendre ses couleurs. Bravo à Yann, Yoann, Alexis et Robin !

Les adultes n'ont pas été en reste puisque l'équipe 1 a obtenu son maintien en D3 et la toute nouvelle équipe 2 a pris une belle 3^{ème} place dans sa poule.



Infos pratiques:

- Journée portes ouvertes et inscription pour la nouvelle saison 2022/2023, le dimanche 4 septembre.
- pour tout renseignement: tcmothern@gmail.com / 06.13.57.00.99 ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »



Cercle d'histoire

“Toujours actif”

Durant ce premier semestre 2022, le Cercle d'Histoire de Mothern (CHM) a organisé deux événements majeurs - un week-end dédié à la guerre d'Algérie et la projection du film “Im Memoriam” -, tandis que les recherches historiques sur les calvaires et les Hohle suivent leur cours et se précisent.

Le week-end des 19 et 20 mars a eu lieu à la salle polyvalente de Mothern une exposition commémorant le 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Pendant ces deux jours, un public nombreux s'est déplacé pour lire les témoignages d'anciens combattants recueillis par Marguerite Arnold, des documents historiques datant de cette période comme des articles de journaux, de nombreuses publications, des objets militaires et des souvenirs d'Algérie rapportés par les anciens combattants, et les panneaux explicatifs prêtés par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG).



32

Le dimanche 8 mai, le cinéma de Lauterbourg en partenariat avec le Cercle d'Histoire a accueilli la projection du film "In Memoriam" réalisé par Benjamin Steinmann. Ce long métrage à la mémoire des Malgré-Nous a fait salle comble mêlant un public nombreux dont les anciens combattants, invités d'honneur de l'événement.



Les travaux de recherches sur les calvaires et Hohle se poursuivront durant le deuxième semestre de l'année. Maintenant que ces derniers ont tous été localisés et enregistrés, les recherches à venir porteront sur leur histoire. Quelle est la raison pour laquelle ce calvaire a été construit, et pourquoi précisément à cet endroit ? Ce travail de recherches passera notamment par le décryptage et l'interprétation de leurs inscriptions.

Concernant les Hohle, le Cercle d'Histoire a pu en distinguer deux types. D'une part les ravines naturelles, d'autre part, les chemins creux creusés par l'homme pour faciliter le passage des animaux et des chariots. Chaque Hohl a son histoire, parfois sa propre légende. Le travail d'enquête que poursuivent nos historiens locaux consiste justement à la découvrir, la reconstituer, à retrouver son nom historique et cerner l'impact qu'elle a eu sur la vie quotidienne des villageois et des cultivateurs.

Le Cercle d'Histoire de Mothern est aussi preneur d'informations ou d'anecdotes dont vous auriez connaissance ; si tel est le cas, n'hésitez pas à contacter Jean-Marie Joerger président ou tout autre membre du CHM. Vous pouvez également suivre l'actualité du CHM sur notre page Facebook (Cercle d'Histoire de Mothern).

BAL des POMPIERS

Tartes flambées
Grillades
Buvette

ANIMÉ PAR
LES
MODERE
LUMPE



TOMBOLAS



Nouveau
À Mothern

JEUDI 14 JUILLET 2022

à partir de 18 h 30
au centre
d'interventions et de
secours - Caserne des
pompiers
1 rue de la Vallée



Cordiale invitation à tous
à la Fête Nationale
à 18h00 au monument aux
morts place de la Wacht

En présence :
des élus
des anciens combattants
des Sapeurs Pompiers et Jeunes Sapeurs Pompiers
de l'Harmonie Ste Cécile de Mothern

à l'issue de la cérémonie, cortège
en direction de la caserne

à la tombée de la nuit,
défilé aux lampions





Cavalcade Carnavalesque de Mothern Stop ou encore ?

Chères Mothernoises, Chers Mothernois,

le Carnaval de Mothern comme nous le connaissons depuis des décennies est en danger absolu !

Le phénomène de la crise du bénévolat, qui touche actuellement de très nombreuses associations, affecte également les rangs du Comité des Fêtes. Pire encore, le Comité des Fêtes est depuis quelques temps sans maître à bord !

Le souhait de tout Mothernois qui se respecte est évidemment que cette tradition perdure. Cependant, Il faut bien prendre conscience de la gravité de la situation, si le poste de président n'est pas occupé il sera impossible de mettre sur pied la prochaine cavalcade carnalesque. Les membres qui composent actuellement le Comité des Fêtes sont déjà très impliqués dans leurs propres associations et ne peuvent encore rajouter une corde à leur arc. Il est donc très très urgent d'occuper ce poste capital de l'organisation du Carnaval. L'appel est lancé, pour tout complément d'information, prenez contact par l'un des numéros ou à l'adresse électronique affichés plus bas.

La municipalité soutient les actions du Comité des Fêtes par l'organisation de réunions entre les diverses associations de Mothern pour assurer un lendemain à nos traditions locales. Mais chaque habitant de Mothern est invité à une réflexion en ce sens « est ce que j'investis un peu de mon temps libre pour soutenir le bénévolat et les traditions de mon village » ?

Contacts : 06 68 77 88 23 - 07 88 47 96 64 - cofemo@orange.fr

Entente MOTHERN-MUNCHHAUSEN

Tu as envie de jouer au foot alors rejoins nous.

Entraîneur U7 : Années 2016-2017
Schucke Matthieu 06 83 90 01 56
les mercredis 17h15 à
Mothern au Stade du Rhin



Entraîneur U11 : Années 2012-2013
Imbery Jonathan 06 31 49 08 09
Schneider Romain 06 89 45 99 49
Veltz David 06 95 93 96 63
les mercredis 17h30 à Munchhausen

Pour toutes autres demandes :

Nadine au 06 79 97 47 07

Marc (Président des jeunes) au 06 18 07 77 40

Serge (Président Munchhausen) au 06 40 37 45 21

Entraîneur U9 : Années 2014-2015
Beyer Emilien 06 43 73 00 88
Ungerer Marc 06 18 07 77 40
les mercredis 17h15 à Munchhausen



Entraîneur U13 : Années 2010-2011
Bordenkircher Stéphane 06 07 96 87 68
les mercredis 16h30
à Mothern Stade du Rhin

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à se faire enregistrer sur le registre des personnes vulnérables en mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles pendant une vague de chaleur.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



**Évitez
l'alcool**



**Mangez en
quantité suffisante**



**Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit**



**Mouillez-vous
le corps**



**Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches**



**Préférez des activités
sans efforts**

**EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

2022						
	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JUILLET	14	Fête Nationale / Nationalfeiertag / <i>National Day</i> : Cérémonie à 18h sur la place de la Wacht. A l'issue, cortège en direction de la caserne des pompiers ou les "Modere Lumpe" animeront le bal des pompiers. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place.	Mothern Place de la Wacht	A partir de 18h	Accès libre	03 88 54 60 22
	27-31	Festifoot / Festifoot / <i>Festifoot</i> : Petite restauration sur place durant les rencontres - dimanche,couscous uniquement sur réservation.	Mothern Terrain de la Neuwies		Possibilité de faire un don	06 79 97 47 07
AOÛT	6-7	Meeting d'Aéro modélisme / Modellflugzeug-Meeting / <i>Radio-controlled model aircraft meet</i> : Le club d'aéromodélisme organise son meeting international sur le terrain du club en direction du Rhin. Animation musicale et tartes flambées le samedi à partir de 19h. Présentation de modèles réduits et grillades le dimanche à partir de 11h.	Mothern Terrain du club Clément Ader	Sam. à partir de 19h, dim. à partir de 11h.	Accès libre	07 88 47 96 64
	20	Soirée Paëlla : Soirée paëlla et grillades - Uniquement sur réservation.	Mothern Club house du FCM		19€ (sangria offerte) - 10 € - 12ans	06 83 90 01 56
	20-23	Messti + marché / Messti : Messti, restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Mar. dès 17h - lundi à partir de midi	Accès libre	07 88 07 06 38
SEPTEMBRE	4	Concours canin : Concours canin toutes races - restauration sur réservation.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
		JPO au Tennis : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothern	10h - 16h	Accès libre	06 13 57 00 99
	6-7	Reprise gymnastique - Aérobic et Zumba kids	Mothern Salle polyvalente			03 88 80 81 47
	10	Journée Portes Ouvertes de l'EMAN	Mothern Salle de Musique	De 14h à 17h	Entrée libre	
		Tournoi de football - jeunes	Mothern Terrain de la Neuwies	A partir de 9h30		06 79 97 47 07
	18	Journée du Patrimoine / Europäischer Tag des Denkmals / <i>Heritage Day</i> : Dans le cadre des journées du patrimoine une journée dédiée au patrimoine durable.	Mothern	De 10h à 16h	Entrée libre	03 88 54 60 22
	25	Concours de pêche Intersociété : Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		07 84 95 03 99
		Repas paroissial : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern Cour du presbytère		NC	06 38 73 81 68
OCTOBRE	1	Fête de la Bière / Bierfescht / <i>Beer Festival</i> : Dîner dansant animé par les Modere Lumpe et le DJ von der Alm. Sur réservation.	Mothern Salle polyvalente	19h30	NC	06 61 14 69 25
	29	Cochonnaille - Harmonie : vente de carte auprès des membres.	Mothern Club house de l'Harmonie	11h		06 06 85 23 07
NOVEMBRE	5	Cochonnaille - FCM : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house du FCM	11h		06 79 97 47 07
	12	Concert d'automne / Herbstkonzert / <i>Concert</i> : L'Harmonie Ste Cécile vous invite à son concert d'Automne sous la direction de Jean-Yves Bender. La formation aura à c cœur de séduire ses fidèles auditeurs en proposant un programme varié. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 06 85 23 07
	18	Remise des prix fleurissement - sportifs méritants	Mothern Salle polyvalente	19h		03 88 54 60 22
DECEMBRE	3	Fête de Noël des Aînés	Mothern Salle polyvalente	A partir de 11h		03 88 54 60 22
	18	Marche de Noël / Weihnachtswanderung / <i>Christmas Walk</i> : Randonnée de 10 km - Une soupe Goulasch façon Helga sera servie sur réservation. Les billets de réservation sont à retirer au club à partir du 20.11 les dimanches matin dès 11h30. Places limitées.	Mothern Rdv au club-house de l'AMP	9h30	Accès libre pour la marche. Repas payant	06 30 58 53 08

Planning susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern

Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, A. MEYER, F. LEHMANN, M. BALL, A. JOERGER, F. BUCHMANN, N. KNAUB, N. KOEBEL, A. FABACHER.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impression : Impressions François - Haguenau

Dépôt légal : à parution